

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juin 2014

Restons courtois

Le 6 juin, la CFTC n'appellera à aucun mouvement. Ce ne sont pourtant pas les sujets de mécontentement qui manquent, et tous les changements de ministres, de secrétaires, de directeurs, les valse des portefeuilles n'améliorent rien.

Aujourd'hui le sentiment primordial est qu'on navigue à vue, avec les aiguilles des boussoles qui s'affolent, avec pour seul port de destination les économies budgétaires. La douane n'est pas la seule dans la tourmente. En filigrane, le message qu'on perçoit à travers tous les discours politiques convenus est que la société n'a plus les moyens de s'offrir un service public de haute tenue, tel qu'il fut conçu il y a quelques décennies. Ce n'est pas la qualité du service public qui est en cause, c'est son coût. **Un bon service public n'est plus un postulat, c'est devenu un luxe, dont, laissent entendre les cyniques, on doit apprendre à se passer en période de crise.**

Dans ce contexte, plus personne ne sait très bien quelles missions de service public sont importantes, incontournables, et quelles missions deviennent accessoires et peuvent être sacrifiées sans préjudice majeur pour la nation. Plus personne ne peut dire si les missions attribuées à la Douane déterminent ses moyens, ou l'inverse. Pire, personne ne sait plus exactement à quoi sert la Douane ni à quoi elle devra servir demain, si même elle aura encore une utilité objective (même si l'épisode du 30 mai à Marseille démontre qu'il y a certains contrôles douaniers dont il serait dommage de se passer !). On peut trouver des arguments dans tous les sens, pour et contre, selon qu'on se situe d'un point de vue économiste ou citoyen. Ce qui paraissait une évidence hier, le contrôle des marchandises, la protection des consommateurs, la lutte contre l'économie souterraine, n'est plus si clair aujourd'hui dans un environnement concurrentiel, européenisé, mondialisé.

Certes, l'affichage reste flatteur, et nos dirigeants ne cessent de louer les bons résultats de la Douane malgré des moyens en réduction. **Mais quel sens cela a-t-il au fond, si les résultats contentieux augmentent seulement parce que les trafics illicites eux-mêmes sont en pleine croissance ?**

Ces constats ont de quoi nous navrer. Mais ce n'est pas une raison pour préférer absurdités ou contrevérités.

Non, les douaniers ne sont pas propriétaires de leurs missions. Les douaniers sont avant tout des employés de l'Etat, mis à la disposition de leur employeur, avec des garanties statutaires dont celle de l'emploi. Bien entendu, les douaniers sont experts de leurs missions, ce qui leur donne un droit moral à être consultés sur l'évolution de celles-ci, et si l'employeur était de bon sens, il écouterait ce que les experts ont à lui dire sur le sujet. Les douaniers, serviteurs de l'Etat qui n'ont en rien démérité, ont de plus un droit humain à être bien traités, de la manière la plus favorable possible, et à savoir ce qui les attend, si l'Etat employeur décide d'une évolution des missions de nature à leur porter préjudice.

Ce n'est pas une raison non plus pour parler à nos interlocuteurs de l'administration sur un ton dont le respect et la courtoisie seraient absents, pas plus que nous ne souhaiterions ni n'accepterions qu'on nous parle ainsi. On peut tout dire, et à tout moment, mais il y a la manière de le dire. **Parce que la fermeté n'est pas la fermeture**, la CFTC continuera, dans les prochaines négociations, de dénoncer la malfaisance du PSD, mais aussi de dialoguer et de défendre l'avenir des agents, poliment.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.

